



NOM : **PRENOM :**

**DEMANDE D'ACCES AU DUAIN
(DIPLOME D'ANTHROPOLOGIE ET IMAGES NUMERIQUES)**

Règlement de l'Université

La décision de validation perd toute validité si elle n'est pas immédiatement utilisée dans le cadre de l'université qui l'a accordée. Le cas échéant, une nouvelle demande devra être faite. Par contre, si elle a été utilisée, c'est – à – dire si l'étudiant a pris une inscription, elle est considérée comme définitive.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

**CE DOSSIER EST A RENVOYER A L'ADRESSE INDIQUEE EN FIN DE DOSSIER
AVANT LE 220/06/2024**

Attention cette demande n'est en aucun cas une acceptation.

Tout dossier rejeté à l'issue d'une première commission ne pourra être réétudié

**Veillez vérifier et compléter le formulaire ci - dessous, toutes vos déclarations seront
contrôlées en cas de déclarations erronées, votre dossier sera rejeté automatiquement.**

Merci d'inscrire vos coordonnées en MAJUSCULES.

RECEPTION DU DOSSIER (Cadre réservé à l'Université Lumière Lyon 2)

Dossier reçu le : ____/____/____

Dossier complet (entourez la bonne mention) : Oui / Non

Si dossier incomplet, précisez les pièces manquantes : _____

N° étudiant si inscrit à Lyon 2 :



ETAT CIVIL ET COORDONNEES

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Nationalité : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

FORMATION SOLLICITEE (Cochez votre choix)

- ☐ 1^{ère} année DUAIN / Licence Anthropologie
- ☐ 2^{ème} année DUAIN / Licence Anthropologie
- ☐ 1^{ère} année DUAIN / Master Anthropologie



ETUDES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

PARCOURS SCOLAIRE ET ETUDES SUPERIEURES (joindre obligatoirement les photocopies des relevés de notes, y compris en cas d'échec et des diplômes obtenus) :

Année	Etablissement - discipline	Résultat (Admis, échec,...)

LETTRE DE MOTIVATION



AVIS DE LA COMMISSION D'ADMISSION

☐ Candidat Admis

☐ Candidat Refusé

Remarques

.....

.....

.....

.....



PIECES A JOINDRE obligatoirement au dossier

ATTENTION Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission

- ☐ Photocopie recto – verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport)
- ☐ la photocopie des justificatifs d'expérience professionnelle, des diplômes obtenus, et des relevés de notes

Dossier à retourner à l'un des deux établissements

**Université Lumière Lyon 2
URF Anthropologie Sociologie et Science Politique
Bâtiment H bureau H347
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron Cedex**

**Ecole Emile Cohl
1 rue Félix Rollet
69003 LYON**